

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la Petite Enfance Phare-O-Bulles Inc.		Date d'inspection Le 21 juillet 2026
Nom de l'établissement CPE Phare-O-Bulles 3 Inc.		Numéro de permis 2025032
Adresse 62 rue Queen Edmundston NB E3V 1A1		Numéro de téléphone (506) 739-9264
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 13	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Geneviève Abud	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	03 août 2026	
Commentaires: Un employé devra faire le renouvellement de sa vérification du casier judiciaire (secteur vulnérable). Lors de la réception du document mis à jours, un courriel pourra être envoyé.			

Commentaires généraux
Inspection de renouvellement effectuée le 21 juillet 2026 Le ratio éducatrice-enfants était respecté au moment de ma visite. Au cours de l'inspection, j'ai observé diverses activités, notamment des jeux libres, du coloriage, des jeux extérieurs, ainsi que la période de collation et le repas du midi. Le parc extérieur utilisé par le groupe d'après-classe a été inspecté et est conforme aux exigences en vigueur. Lors de la période du dîner, les enfants se sont rendus à pied à un parc où ils ont pris leur repas. Un suivi pourra être fait par courriel lors de la réception du dossier à jours.

original signé par
Geneviève Abud

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 juillet 2026

Date

original signé par
Micheline Bossé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"